

Intitulé :

« Prévention et traitement juridiques du harcèlement moral, du harcèlement sexuel et du sexisme au travail »

Public cible :

DRH, RRH, cadres, managers, chefs de service (privé et public), conseillers, assistantes sociales et médecins du travail.

Descriptif de l'objectif :

- Connaître le cadre juridique et distinguer ce qui relève de la loi de ce qui n'en relève pas.
- Détecter et traiter des manifestations de harcèlement moral ou sexuel et les comportements sexistes.
- Adapter ses pratiques afin d'éviter tant les agissements à caractère sexiste que les accusations malveillantes.
- Mettre en place des mesures de prévention, de médiation ou de sanction.

Programme

- cadre juridique et éléments constitutifs du harcèlement moral ou sexuel et comportements sexistes
- Attitude de la personne harcelée et atténuation de la responsabilité
- Actions judiciaires de la victime, établissement de la preuve et indemnisation du préjudice
- Action civile (ou administrative) et pénale
- Effets sur la relation professionnelle et le contrat de travail

Durée : 14 heures sur 2 jours (modulable)

Coût : 2690 € net /personne (exo TVA)

Contact :

Raymond Taube
Institut de Droit Pratique
5 rue Villehardouin 75003 Paris
06.60.46.45.45 raymond.taube@idp-formation.com